



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 11/08/2020

POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Prolongation des mesures de réduction des émissions de polluants dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais

L'association agréée de surveillance de la qualité de l'air, ATMO Hauts-de-France, prévoit de nouveau un épisode de pollution à l'ozone pour aujourd'hui et demain avec un dépassement du niveau réglementaire fixé à 180 µg/m³ en moyenne horaire pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Un épisode aux particules PM10 est également prévu dans le Pas-de-Calais pour aujourd'hui seulement, en niveau d'information et recommandations.

Par conséquent:

- le niveau d'alerte sur persistance pour l'ozone est maintenu pour ce mardi 11 août et le mercredi 12 août dans le Nord et le Pas-de-Calais.
- le niveau d'information et de recommandations pour les poussières en suspension PM10 est maintenu ce mardi 11 août dans le Pas-de-Calais.

Les mesures de restrictions dans les secteurs des transports, industriel, agricole et résidentiel prises par Michel Lalande, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, sont prolongées pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais jusqu'au jeudi 13 août à 23h59.

Les mesures pourront être reconduites en fonction de l'évolution de la situation.

Les prévisions sur l'évolution de la qualité de l'air sont disponibles sur le site internet de l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air (Atmo) www.atmo-hdf.fr.

Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)